



Commune municipale

2607 Cortébert

## CONVOCAATION

**ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE DU LUNDI 17 JUIN 2019  
A 20.00 HEURES A LA SALLE POLYVALENTE**

### ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2018
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 30'000.00 pour l'équipement informatique de l'école primaire
3. Prendre connaissance du décompte final relatif à la réfection du bâtiment de l'école secondaire du Bas-Vallon
4. Prendre connaissance du décompte final relatif à l'équipement des cuisines de la halle polyvalente
5. Prendre connaissance du décompte final relatif à l'assainissement du gouffre des Bises de Cortébert
6. Prendre connaissance du décompte final relatif au ralliement de Cortébert à Corgémont par un chemin situé au sud de la voie ferrée avec deux passerelles
7. Prendre connaissance du décompte final relatif au remplacement du pont de la Suze de la place du Roset
8. Divers et imprévu

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale un recours en matière communale contre un acte législatif communal peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les personnes qui souhaitent obtenir un aperçu des comptes 2018 peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune ([www.cortebert.ch](http://www.cortebert.ch)).

Cortébert, le 17 mai 2019

Le Conseil municipal